

## BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 24 mars 1915, a.m.

MM. les Commissaires Hébert, Ainey et McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

1.—M. l'Echevin Houlé introduit une délégation de contribuables du quartier Saint-Denis.

La délégation demande :

1° Que la Ville continue l'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Denis;

2° Qu'il soit procédé à la reconstruction et à l'élargissement du tunnel de la rue Saint-Denis.

2.—M. Monette, l'Association des Maraîchers, demande que la Ville fasse construire un marché dans la partie nord; il appuie aussi la délégation ci-dessus qui a recommandé l'élargissement du tunnel de la rue Saint-Denis.

La délégation se retire après avoir reçu l'assurance que ces demandes seront prises en considération.

3.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : Que la séance soit ajournée au 25 courant, à 11 hrs a.m.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 25 mars 1915, a.m.

M. le Maire, Président; MM. les Commissaires Hébert et Côté.

1.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$12,025.24, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'en autoriser le paiement.

2.—Soumis le rapport des Estimateurs nommés conformément aux dispositions de la Charte, concernant les expropriations annuelles, pour faire l'évaluation de certaines lisières de terrain cédées par la Compagnie "Carrick Limited", rue St-Catherine Ouest.

Attendu que le Conseil, par résolution, en date du 11 janvier 1915, a décrété l'expropriation de ces lisières de terrain;

Attendu que ledit rapport des Estimateurs fut soumis au Bureau le 28 janvier 1915, et qu'il fut alors décidé de transmettre ledit rapport au Conseil pour approbation et pour la préparation du rôle;

Attendu que ledit rapport à être fait au Conseil fut laissé en suspens, à raison des démarches qui étaient faites devant la Législature pour faire amender la Loi concernant ces expropriations;

Attendu que l'expropriation de ces lisières de terrain est commencée et que les procédures ne peuvent pas être discontinuées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De transmettre le rapport des Estimateurs ci-dessus mentionnés pour être approuvé par le Conseil et être ensuite envoyé à l'Inspecteur de la Cité et auxdits Estimateurs avec instructions de faire un rôle de répartition suivant les dispositions de la Charte telle qu'amendée

## BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 24th March 1915, a.m.

Messrs. Hébert, Ainey and McDonald, Commissioners.  
In the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—Ald. Houlé introduced a delegation of ratepayers of St. Denis Ward.

The delegation asked:

1° That the City continue the expropriation for the widening of St. Denis street;

2° That the reconstruction and enlargement of the St. Denis street tunnel be proceeded with.

Mr. Monette of "L'Association des Maraîchers" asked that the City erect a market in the North End; he also spoke in favor of the enlargement of the St. Denis street tunnel.

The delegation withdrew after having been assured that said requests would be considered.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 25th instant, at 11 a.m.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 25th March 1915, a.m.

His Worship the Mayor in the Chair, and Commissioners Hébert and Côté.

1.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, aggregating \$12,025.24, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—Submitted the report from the Assessors, appointed in accordance with the provisions of the Charter, concerning annual expropriations, to assess certain strips of land ceded by the Carrick Limited, on St. Catherine street West.

Whereas the Council, by resolution adopted on the 11th January 1915, decided to expropriate said strips of land;

Whereas the report of the Assessors was submitted to the Board on the 28th January 1915, and it was then decided to transmit the same to Council for its approval and for the preparation of a roll;

Whereas the report to be made to Council was suspended, on account of the steps taken before the Legislature in order to amend the law concerning said expropriations;

Whereas the expropriation of said strips of land is under way and the proceedings cannot be discontinued;

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the above mentioned report of the Assessors be transmitted to Council for approval and then to the City Surveyor and to said Assessors with instructions to prepare an apportionment roll in accordance with the provisions of the Charter as amended.